



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/840

Opération n° 06015683 "Quadrilatère - Rénovation thermique et restructurations de bureaux". Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 20008

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/840 - OPERATION N° 06015683 "QUADRILATERE - RENOVATION THERMIQUE ET RESTRUCTURATIONS DE BUREAUX". LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 20008 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Quadrilatère - Rénovation énergétique et restructurations de bureaux » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine Administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20008.

Le quadrilatère, sis 58 rue de Sèze à Lyon 6<sup>ème</sup>, est un bâtiment administratif regroupant plusieurs établissements recevant du public. Il accueille ainsi la mairie du 6<sup>ème</sup>, la salle Victor Hugo, une salle d'activité MJC, des salles de formations, des locaux associatifs, et des bureaux pour différents services de la Ville de Lyon (Direction de l'écologie urbaine, services de la gestion urbaine de proximité, de la médecine du travail, de la Direction de la gestion technique des bâtiments, Lyon en direct, etc...). Le gymnase Bossuet et la bibliothèque municipale du 6<sup>ème</sup> sont également intégrés au quadrilatère.

Un fort inconfort estival pour les occupants, des enjeux de rénovation énergétique qui n'ont pu être solutionnés au gré des réorganisations de locaux effectués en urgence (menuiseries vieillissantes, installations de chauffage à optimiser, combles à isoler, etc...), le constat d'espaces de travail inadaptés aux évolutions et projets des différents services occupant les lieux, conduisent à envisager des travaux structurants sur ce bâtiment.

Il est nécessaire d'engager des études générales sur ce bâtiment afin de réaliser sur ce mandat une première phase de travaux de rénovation thermique et de conservation du patrimoine, ainsi qu'une première phase de travaux de restructuration de locaux de bureaux pour réorganiser les services.

Une première tranche de 500 000 € permettra la réalisation d'études et diagnostics poussés ainsi que des travaux d'urgence ne pouvant patienter jusqu'à la mise en œuvre du projet structurant. A titre d'exemple des travaux de rénovations de sanitaires au sein de la direction de l'écologie urbaine seront à réaliser dès 2022.

Cette première tranche d'opération de 500 000 € sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20008.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement d'une partie de l'opération n° 06015683 « Quadrilatère - rénovation thermique et restructurations de bureaux » est approuvé. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20008.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20008, AP 2021-1, opération n° 06015683 et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020, 321, 313, 317, 338 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - Année 2021 : 50 000 €;
  - Année 2022 : 400 000 €;
  - Année 2023 : 50 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET